



Le ~~GR~~ Savoir

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

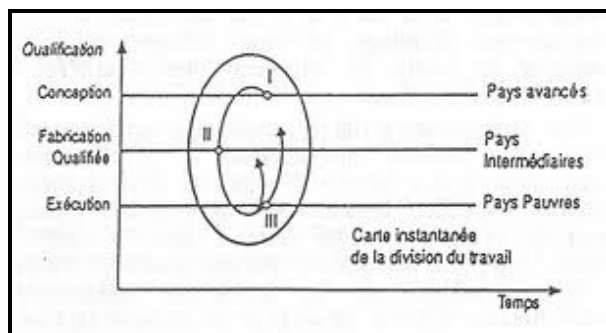
N° 022

" Réfléchir à changer "

Octobre 2012

Valorisation du travail domestique

Editorial



On distingue 7 activités domestiques susceptibles d'être substituées à des activités marchandes (entretien du ménage, préparation de repas, coupe et ramassage de bois, recherche d'eau, garde d'enfants, soins aux autres, réparation) et 3 activités qui ne peuvent être substituées qui relèvent d'individus spécifiques (études, social, associatif). Manger dans un restaurant peut être substitué à préparer un repas dans le ménage pour sa propre consommation tandis que participer à une cérémonie culturelle ou religieuse quelconque ne peut être externalisée sur d'autres individus. Le premier groupe relève du travail domestique non rémunéré et

le second du loisir ou de la détente. Evidemment, il faut garder à l'esprit que la valeur de la détente peut être néanmoins estimée par le coût du renoncement au travail rémunéré conformément à la théorie des choix individuels des consommateurs. La valuation du travail domestique par le coût du temps de travail permet d'estimer à 4% du PIB la valeur monétaire dudit travail en utilisant le coût d'opportunité, à 24% du PIB par le coût du substitut global et à 56% par la méthode du substitut spécialisé. Les montants correspondants équivalent à des revenus bruts de 11 000 fcfa par tête, 73 600 respectivement 172 333 fcfa, soit plus du seuil national de pauvreté dans ce dernier cas. Les montants globaux sont aux deux tiers, voire aux quatre cinquième, des manque à gagner pour les femmes, surtout les analphabètes.

Massa Coulibaly

Introduction

L'exploitation judicieuse des données de l'Enquête permanente emploi auprès des ménages (EPAM) permet une analyse quantitative du travail domestique non rémunéré, de l'effectivité de son existence à son évaluation marchande équivalente.

1. Définition du travail non rémunéré

Le travail non rémunéré est défini comme étant l'activité humaine de production de biens et services menée à l'intérieur du ménage par ses membres sans contrepartie monétaire ou sans rémunération du producteur. Dès lors que lesdits biens et services ont des substituts sur le marché, ils auraient pu être produits par des travailleurs hors du ménage moyennant rémunération.

Le travail non rémunéré peut également porter sur des produits qu'on ne peut faire exécuter par d'autres individus contre rémunération comme par exemple procéder à de la lecture, assister à une cérémonie culturelle quelconque ou militer dans une œuvre caritative. Ce sont des activités socioculturelles non rémunérées et sans substitut sur le marché des biens et services marchands.

Le travail non rémunéré est du travail concret pouvant être ramené à du travail abstrait dès lors qu'il en existe un substitut possible sur le marché du travail. Par contre dans sa forme de travail individualisé, il ne peut être fait abstraction de l'individu spécifique qui l'exerce. C'est la première forme qui peut être valorisée mais pas la seconde.

2. Allocation du temps de travail

Le temps de travail des individus se répartit entre le travail rémunéré et le travail non rémunéré. Pendant ce dernier temps, plusieurs activités domestiques sont simultanément menées ce qui en général conduit à une durée totale de travail beaucoup plus longue que pour l'activité rémunérée. Sur la population des 10 ans et plus (environ 9 millions d'individus au Mali), 56% effectuent un travail rémunéré contre 44% qui n'en effectuent pas y compris les inactifs. Sur les premiers, 68% exercent au moins une activité domestique contre 62% pour les seconds.

Au total, 65% des personnes âgées de 10 ans et plus effectuent des activités domestiques dont 43% du travail d'entretien de la maison, l'activité domestique la plus répandue. Ce sont 82% des femmes et 48% des hommes. Pour ce qui est des activités de loisir, 31% des individus s'impliquent dans des activités sociales et 13% dans de l'associatif contre seulement 5% dans les études à domicile. Il faut noter la parité parfaite dans le social et cela indépendamment du niveau de bien-être du ménage.

En moyenne, chaque individu âgé de 10 ans et plus consacre près de 44 heures par semaine au travail, à raison de 39 heures au travail rémunéré et 19 heures au travail domestique. Les femmes consacrent davantage de temps au second et donc moins au premier, à l'inverse des hommes.

3. Division du travail et genre

La division sexuelle du travail qui s'exprime dans le fait que la plupart des activités domestiques sont exécutées par les femmes tandis qu'une proportion plus importante d'hommes sont impliqués dans le travail salarié producteur de marchandises relève de l'exploitation familiale selon le système patriarcal hérité. L'inertie de ce système inhibe la liberté des femmes d'en sortir pour choisir des activités marchandes rémunérées, facteur d'émancipation.

De façon générale, 82% des femmes exercent des activités domestiques (quelles qu'elles soient) contre 48% des hommes. Par type d'activité, les écarts sont encore plus nets, e.g. 69% des femmes pour la préparation des repas contre 3% des hommes. Il en est de même pour la garde des enfants (41% des femmes contre 9% des hommes), la recherche d'eau (53% contre 9%) ou l'entretien de la maison (73% contre 11%). Seule la réparation des matériels et travaux de logements occupe proportionnellement plus d'hommes que de femmes.

4. Méthodologie de valorisation du travail non rémunéré

On distingue deux classes de méthodologie de valorisation du travail domestique, à savoir (i) par l'output et (ii) par le coût du temps de travail. Selon la première, la valeur du travail domestique s'obtient par soustraction des consommations intermédiaires et impôts indirects de la valeur de la production. Pour la seconde, la valeur monétaire de la production non marchande des ménages est calculée en ajoutant au coût de la main d'œuvre, les consommations de capital fixe, les impôts indirects nets et les consommations intermédiaires. Le coût du travail est déterminé soit, par:

- le coût d'opportunité selon la rémunération réelle de la personne ayant effectué le travail compte tenu de son statut professionnel sur le marché du travail salarié
- le coût de remplacement par une personne généraliste qui aurait effectué ledit travail et dispenser ainsi le ménage de l'effectuer lui-même
- le coût de substitution à un spécialiste par tâche domestique effectuée.

5. Durée hebdomadaire moyenne domestique

Le temps de travail hebdomadaire consacré aux activités domestiques, quelles qu'elles soient, est de 19 heures, les femmes y consacrant près de trois fois plus de temps que les hommes (29 heures contre 10). Les activités les plus intensives en temps de travail sont la préparation des repas (plus de 12 heures par semaine et par travailleur domestique) et la garde des enfants (près de 12 heures).

S'agissant des activités de loisir, le "travailleur domestique" y consacre en moyenne 4 heures par semaine aux tâches sociales et 5 heures aux tâches associatives. Les études consomment bien plus de temps au peu d'individus qui s'y adonnent (près de 19 heures en moyenne par semaine et par "étudiant"). Le loisir n'est pas pris en compte dans l'évaluation de la valeur monétaire du travail domestique.

6. Taux horaire de travail et valeur de la production domestique

En combinant temps de travail et taux de salaire, on estime la valeur annuelle moyenne du travail domestique relative aux trois approches dégagées. Cette productivité moyenne est de 18 100 fcfa au coût d'opportunité, contre 184 000 au coût du substitut global (ici le manœuvre) et 431 000 au taux du spécialiste. Ce sont des manques à gagner pour les travailleurs non rémunérés pour le travail accompli.

Par application des trois approches par le coût du temps de travail, la valeur de la production domestique varie de 166 milliards de francs cfa à 2 585 en passant par 1 104 milliards fcfa. Ces valeurs représentent respectivement 4% du PIB par le coût d'opportunité, 24% par le substitut global et 56% par le substitut spécialisé, pour un PIB nominal de 4.6 milliards fcfa.

7. Perspectives d'évolution du travail domestique

Pour mesurer la diminution en importance du travail non rémunéré, on régresse la participation au travail domestique sur ses présupposés déterminants que sont le niveau d'éducation, le niveau de bien-être du ménage, l'âge et son carré qui traduit quelque peu l'expérience des individus dans la vie. Les résultats montrent un lien significatif négatif avec le niveau d'éducation et positif avec tous les autres facteurs. Aussi, les élasticités avec le niveau d'éducation sont sous-unitaires alors qu'elles sont supra-unitaires avec les autres, l'élasticité étant quasi unitaire avec l'expérience.

En procédant à l'appariement entre modèle et réalité (prédiction et observation), le modèle prédit correctement la participation au travail domestique dans 67% de cas à raison de 10% pour les non participants et 96% pour les participants.

Conclusions

La participation au travail domestique diminue lorsqu'on passe du milieu rural au milieu urbain et encore des autres centres urbains vers Bamako. Quelle que soit sa forme, le travail domestique non rémunéré pèse davantage sur les analphabètes et les femmes que sur tout autre membre du ménage. Aussi, la promotion de la femme et de l'éducation participent-elles de la diminution du poids des corvées domestiques sur ces larges couches de la société, les femmes et les analphabètes.

Il existe une forte ségrégation sur le marché du travail domestique en défaveur des femmes, surtout pour ce qui est de la préparation des repas ou de l'entretien de la maison, ségrégation persistante dans toute la tranche d'âge actif, 15 – 64 ans.

En régressant la participation au travail domestique sur un certain nombre de déterminants, on découvre un lien négatif significatif entre cette participation et le niveau d'éducation, avec des élasticités sous-unitaires pour tous les ordres d'enseignement. En dehors de ce facteur d'émancipation, des politiques publiques comme l'offre publique de garderie d'enfants, l'approvisionnement des populations en eau potable, etc. peuvent tout autant jouer un rôle significatif dans la diminution du poids du travail domestique non rémunéré.